

comprennent bien clairement que les associations d'un petit nombre d'associés; ils aiment, entre associés, à se connaître, à se garantir les uns contre les autres; ils sont prudents et avisés.

"Enfin, Messieurs, tout notre argent passe dans la terre. N'est-ce pas l'éloge le plus complet que je pouvais faire de l'agriculture? C'est la terre qui est la grande débitrice de la nation; c'est à elle que nous confions toutes nos économies."

"Ailleurs, ce sont les Etats qui doivent à la nation. Nous nous ne connaissons ni le consolidé, ni le 3 p. c., ni l'amortissable. Peut-être même pensons-nous, à un point de vue général, que l'argent donné à l'Etat, pour des buts divers, est pris sur la réserve qui devrait appartenir à l'agriculture, et que c'est diminuer toutes les valeurs de la terre. Nous n'avons peut-être pas tort de penser ainsi; parce que la véritable richesse d'un pays, celle qui ne tarit pas, celle qui suffit, c'est le produit du sol. Quelle est donc, pour dire toute ma pensée, la meilleure garantie de la paix sociale? Mais c'est la culture de la terre? Quel est le talisman merveilleux qui produit la paix? C'est la charrue!"

COUPE DE BILLOTS

La coupe des billots pour la saison de 1887-88 est estimée comme suit par un journal d'Ottawa.

OTTAWA

	PIEDS.
Canada Lumber Co.....	80,000,000
Bronson & Weston.....	60,000,000
Gilmour & Co.....	60,000,000
J. R. Booth.....	70,000,000
McLaughlin Bros.....	75,000,000
J. & B. Grier.....	45,000,000
Richard White.....	20,000,000
Booth & Gordon.....	20,000,000
Hurdman Bros.....	50,000,000
Hamilton Bros.....	30,000,000
Perley & Patten.....	50,000,000
E. B. Eddy.....	60,000,000
Alex. Fraser.....	15,000,000
A. Barnett.....	200,000, car
Thistle & Fraser.....	140,000, car

RIVIÈRE AUX FRANÇAIS

J. McLean.....	4,000,000
Ontario Lumber Company.....	7,000,000
New-York & Tonawanda Lumber Company.....	7,000,000

PARRY SOUND, RIVIÈRE DU SUD ET WHANAPITAE

J. Jackson.....	3,000,000
Reck & Bates.....	4,500,000
J. R. Booth.....	6,050,000
Alex. Fraser.....	2,500,000
S. McKay.....	4,000,000
Emery Bros.....	5,000,000
A. Colburn & Fraser.....	2,000,000
Timmons & Gorman.....	100,000, car
John Dolan.....	30,000, bil.
MacKay.....	3,000,000

RIVIÈRE A L'ETURGEON

J. R. Booth.....	5,000,000
Booth & Hale.....	3,000,000
J. R. Booth (Deschene Creek).....	1,000,000
Edward et Charles Moore.....	6,000,000

Plus, de 10,000,000 à 20,000,000 de pieds qui seront coupés par les différentes exploitations non mentionnées ci-dessus.

La prescription acquise à un débiteur parce que son créancier ne lui a pas réclamé le paiement dans les cinq ans, ne fait pas que ce débiteur ne doive plus, mais elle prive le créancier du recours judiciaire pour le recouvrement de la dette.

ELECTIONS

M. l'échevin J. Grenier, président de la banque du Peuple a été élu, à l'unanimité, directeur de la Compagnie du Richelieu en remplacement de feu l'hon. L. A. Sénécal. Les directeurs ne pouvaient faire un meilleur choix.

A sa dernière réunion l'Association des bouchers de Montréal a procédé à l'élection de ses officiers pour l'année 1887-1888, les messieurs suivants ont été élus; Président Joseph Denis; 1er vice président Jos Lavolette; 2ème président N. Richard; secrétaire J. B. Bourrassa; Trésorier, Jos Girard, assistant trésorier, J. B. Deschamps; secrétaire correspondant, McDuff Lamb; ordonnateur, O. Hague.

POISSONS

Le marché au poisson salé a pris une tournure tout à fait extraordinaire cette semaine, et le commerce qui daignait à peine répondre aux offres de marchandises qu'on lui faisait à tout d'un coup réalisé une rareté extraordinaire, et on a vu une véritable course au clocher pour la morue verte No 1 qui a entièrement disparu du marché. Nonobstant la rareté, le commerce s'obstine à ne pas dépasser l'offre de \$4.00 par 200 livres dans l'éventualité que de nouveaux et de plus amples arrivages fourniraient suffisamment le marché pour établir la cote régulière à ce prix; on compte sur des lots à venir de la Nouvelle-Ecosse qu'on nous promet depuis des semaines sans les voir arriver et il n'y aurait rien d'étonnant qu'ils se feraient attendre jusqu'à ce que le prix atteigne \$5.00.

Tandis que d'un côté la morue est très recherchée, de l'autre le hareng s'offre plus facilement et les détenteurs se sont tellement brûlés les doigts ces années dernières, tant en demandant des prix impossibles qu'en fournissant une mauvaise marchandise que cette année ils ont changé de tactique d'abord en offrant une meilleure marchandise et ensuite en la mettant à la portée de la consommation en demandant des prix plus en rapport avec ceux des autres comestibles.

Le résultat est que la marchandise s'écoule régulièrement et telle est la crainte des détenteurs d'être obligés d'emmagasiner qu'ils ont baissé leurs prix de pleinement 25c. par quart depuis une semaine.

Le saumon est aussi d'une rareté extraordinaire et le peu qu'il y a sur le marché, nous parlons du saumon du Canada et de Terre-Neuve, se trouve presque entièrement en une seule main. Il s'est vendu depuis quelque temps du saumon de la Colombie qui était emmagasiné depuis deux ans, poisson qui aurait été condamné comme impropre à la consommation si l'inspection eût existé ici. Ce poisson inutile de le dire, s'est vendu à très bon marché et sera probablement représenté sous de fausses couleurs pour l'écouler aussi avantageusement que possible et dans le but d'affecter les prix de la bonne marchandise. A 15c. qui de droit. Nous cotons aujourd'hui morue verte No. 1 \$4.50, No. 2 \$3.50 à \$4.00, No. 1 Grande \$4.75 à \$5.00, draste \$5.25 à \$5.50. Hareng Labrador, No. 1 \$4.25 à \$4.50 selon qualité et quantité, détroit de Belleisle \$3.50 à \$4.00, Canso \$4.75 à \$5.25. Saumon No. 1 en quart \$15.00 à \$16.00, No. 2 \$14.00 à \$15.00. Les tierces No. 1 commandant \$20.00 à \$21.00, No. 2 \$18.00 à \$19.00.

A Québec le marché est également ferme et on cote No. 1 en quart \$13.50, No. 2 \$14.00, No. 3 \$12.40, rouillé \$10.00 et sûr \$9.00.

EXPORTATION DE LA CRÈME

Nous demandions, dans une de nos dernières revues, que les cultivateurs cherchassent à varier la nature des fromages qu'ils fabriquent, en vue de ne pas encombrer les marchés par une trop grande production de la sorte fabriquée actuellement.

Nous leur signalerons aujourd'hui une exportation qui n'a pas encore été exploitée, croyons-nous, d'une manière sérieuse dans la province de Québec; celle de la crème.

La province d'Ontario envoie depuis longtemps de la crème aux Etats-Unis, et cela en quantité suffisante pour avoir éveillé l'attention des fermiers américains, qui ont pétitionné leur gouvernement afin de faire imposer à la crème un droit de 4c. par lb. comme sur le beurre. La douane américaine a répondu que la crème n'était pas un produit manufacturé, et que les droits resteraient à 10 p. c. ad valorem.

Ceux de nos fermiers qui se trouvent à proximité d'une ligne de chemin de fer, pourraient profiter de cette décision. La crème est un article de luxe, qui se vend tous les jours cher, lorsqu'il est bon; qui supporte assez bien le transport, et dont la vente est facile et rapide.

Les grandes villes comme Paris et Londres tirent leur provision de crème de campagnes très éloignées, New-York, Boston font de même, et les fermiers de la province de Québec sont très bien placés pour fournir une partie de cet approvisionnement.

NOUVELLES SOCIÉTÉS

"The Canada Jute Company (Limited)" constituée par Lettres Patentes du Canada en date du 18 mars 1882, siège social Montréal, Geo. A. Drummond, président.

"Paré & Robert" marchands de nouveautés, provisions, etc. Lachine; J. Alphonse Paré et Olivier Placide Robert, tous deux de Lachine depuis le 15 avril 1887.

"Labrador Company" constituée par acte fédéral 36 Vict, chap. 116, siège social-Montréal, Geo. A. Drummond, président.

"The Caledonian Insurance Company," constituée par charte royale en 1810. Siège principal pour le Canada, Montréal; Taylor frères, agents généraux.

"Cook & Cowan," plombiers et ferblantiers, Montréal. Andrew Cook et James Cowan, tous deux de Montréal, depuis le 1er septembre 1887.

"H. Morin Bros," hôteliers et restaurateurs, Montréal. Honoré Grégoire Morin, notaire, tous deux de Montréal, depuis le 6 septembre 1887.

"L. H. Noël & Cie," manufacturiers de meubles, Montréal. Louis Honoré Noël et Arthur Odras, tous deux de Montréal.

"F. N. E. Catudal" hôtelier et restaurateur Côte de Neiges. Dame Julie Corbeil, veuve de J. Dubreuil, et Frédéric N. F. Catudal, de Montréal. Depuis le 15 août 1887.

"Ness & Patenaude" agents et marchands à commission, Montréal. Thomas Wood Ness et Henri Patenaude, de Montréal. Depuis le 1er novembre 1887.

"Leduc & Nadon" entrepreneurs menuisiers de Montréal, Téléphore Nadon et Hormidas Leduc, de Montréal. Depuis le 1er septembre 1887.

"Demers & Lemieux" barbiers, coiffeurs, Montréal, Julien Demers et Louis Lemieux. Depuis le 28 mai 1887.

"Tardif & Cadotte" manufacturiers et marchands de chaussures, Montréal, Jos. Nap. Tardif et Charles Cadotte, de Montréal. Depuis le 8 septembre 1887.

DISSOLUTIONS DE SOCIÉTÉS

La société "Alexander W. Rolland & Co," composée de William L. Roberts et Alexander M. Rolland, courtiers et agents de change a été dissoute 26 octobre 1887.

La société "Dixon et Robinson," confiseurs et restaurateurs, Montréal, composée de John E. H. Dixon et de A. Robinson a été dissoute le 2 novembre 1887.

La société "Larose et Martin," menuisiers, Montréal, composé de Mathias Larose et Joseph Hubert Martin a été dissoute le 2 novembre 1887.

La société "Little & Lane," graveurs lithographiques, Montréal a été dissoute le 1er novembre 1887, Henry Little & John Lane.

RENSEIGNEMENTS COMMERCIAUX

LIQUIDATIONS

Montréal—Richard J. Duckett, marchand de nouveautés, a fait cession de ses biens; passif \$16,000.

Hull.—E. J. Faulkner, failli, a obtenu un concordat de ses créanciers à raison de 50c dans la piastre, payable à 3, 6, 9 et 12 mois, garantis par W. L. McArthur, d'Ottawa.

Québec.—MM. Audet et Robitaille, fournitures de navire, ont fait cession.

Une assemblée des créanciers de MM. Plamondon et Auger, bois de sciage, etc. est convoquée pour le 21 courant.

St-Anne des Monts.—M. P. A. G. Lespérance, magasin général, a fait cession de ses biens.

St-Jean Christostôme.—M. Eugène Pommier, bijoutier, est en faillite.

Carlton Place.—Henry Robertson, meubles, etc., a fait cession de ses biens à ses créanciers.

Ottawa.—Isaïe Dazé, marchand de chaussures, est en faillite.

Montréal.—Honoré Châteaufort et Arthur Desroches, de Montréal, y faisant affaires comme marchands de meubles sous le nom de Châteaufort et Desroches ont fait cession de leurs biens.

NOTES

L'honorable Geo. Couture, décédé, était membre de la société G. et E. Couture, magasin général, Lévis.

Un jugement a été pris contre Desmarceau et frère, marchand de chaussures, Montréal.

MM. H. Pagé et Cie, magasin général, St-Denis (comté St-Hyacinthe), est poursuivi pour \$495.

Le stock de W. K. Scott, épicer, à Kingston, sera vendu aux enchères le 14 courant.

J. W. Bridgman, quincaillier, Ottawa, offre à ses créanciers 50c dans la piastre, dont 1 comptant et 1/2 à 2 et 3 mois, garantie par Ascher et Leeson, de Toronto.

On dit que Thomas Byfield, mercerie en gros et en détail, Ottawa, a quitté la ville.

Les scieries de R. Hurdman & Co, Ottawa, ont brûlé; les portes sont couvertes par les assurances.

La tannerie de Farmer et Arkley, Rochester, a été détruite par l'incendie; perte \$6,000, pas d'assurance.

Dans l'affaire de la faillite Châteaufort et Desroches, M. Geo. H. Labbé a été nommé gardien provisoire. On a voulu faire nommer gardien un résident de la province d'Ontario, mais l'hon. juge Gill a refusé, vu qu'il se trouverait en dehors de la juridiction de la cour.